

Fonds d'actions mondiales Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds d'actions mondiales Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification.

Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à atteindre une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans des titres de participation d'entreprises situées à l'extérieur du Canada et en se concentrant sur des sociétés qui possèdent de solides franchises commerciales.

Pour atteindre ses objectifs de placement, le conseiller en valeurs investit dans un portefeuille diversifié composé surtout de titres de participation d'entreprises situées à l'extérieur du Canada, sans restrictions quant au secteur d'activités ou à la capitalisation boursière.

Le conseiller en valeurs adopte une approche ascendante. Suivant une philosophie de placement de base, le conseiller en valeurs cherche à bâtir un portefeuille concentré en mettant l'accent sur

des sociétés qui possèdent, selon lui, de solides franchises commerciales et en faisant l'acquisition d'une participation seulement lorsque le cours dévie d'une estimation raisonnable de la valeur intrinsèque et offre une marge de sécurité adéquate.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 4,2 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Au cours de la même période, l'indice de référence général du Fonds, l'indice MSCI Monde tous pays (en CAD), a enregistré un rendement de 15,6 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 12 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 15,7 %. Cette période de 12 mois a été caractérisée par des transformations profondes pour les marchés des capitaux mondiaux. Ces développements, marqués par la fluctuation des indicateurs économiques, l'évolution de la politique monétaire et les paysages géopolitiques en mutation, ont influé sur la trajectoire des actions, des obligations et de l'activité macroéconomique partout dans le monde.

Le secteur bancaire mondial connaît une reprise timide, après avoir subi des pressions découlant de la volatilité des taux d'intérêt et de changements réglementaires. Les grandes économies ont dû composer avec l'inflation, les cycles de resserrement et d'assouplissement des banques centrales et les répercussions de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les banques centrales des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie ont d'abord maintenu des politiques monétaires rigoureuses en réaction à l'inflation tenace, ce qui a fait augmenter les coûts d'emprunt à court terme et a limité la croissance du crédit.

Les grands indices américains ont atteint de nouveaux sommets vers la fin de 2024, ravivés par la robustesse des bénéfices des sociétés des secteurs des technologies, de l'intelligence artificielle

et de l'énergie renouvelable. Des épisodes de volatilité ont toutefois été provoqués par les anticipations changeantes relativement à la politique de la Réserve fédérale. L'ampleur du marché s'est rétrécie puisque les gains ont surtout été réalisés par les « sept magnifiques », une étiquette donnée aux titres des plus grandes sociétés technologiques de l'indice S&P 500.

Les actions européennes ont enregistré des gains modérés, l'indice STOXX Europe 600 profitant de données économiques plus robustes que prévu et de la résilience des produits industriels et des produits de luxe. La Banque centrale européenne (BCE) a fait sa part en réduisant de façon énergique les taux d'intérêt à sept reprises au cours de la période, les faisant passer de 4,25 % à 2,15 %. Christine Lagarde, présidente de la BCE, a déclaré que la banque centrale « arrivait à la fin » du cycle de réduction des taux étant donné que l'inflation avait atteint son taux cible de 2 %. En mai, l'inflation annuelle en zone euro s'établissait à 1,9 %.

Les actions japonaises ont fait mieux que l'indice de référence, le Nikkei 225 atteignant des niveaux plafonds inégalés depuis plusieurs décennies dans un contexte de faiblesse du yen et de réformes des sociétés. Les marchés chinois ont été aux prises avec une croissance économique anémique, un secteur immobilier en difficulté et des tensions persistantes entre les États-Unis et la Chine, quoique les interventions des autorités au début de 2025 aient consolidé la confiance des investisseurs.

Les titres des marchés émergents sont restés à la traîne de ceux des marchés développés, freinés par la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, la faiblesse des monnaies et la fuite des capitaux. En Amérique latine, certaines régions ont fait preuve de vigueur économique, surtout les pays dont le cadre politique est stable et qui sont axés sur les marchandises.

Neuf des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 12 mois, les secteurs de la finance, des services aux collectivités et des services de communication ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été les soins de santé, l'énergie et les matériaux.

Le Fonds a progressé sur une base absolue, mais il a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période. Le facteur qui a le plus contribué à la performance du Fonds a été la sélection des titres dans les secteurs de la finance et des technologies de l'information. La sélection des titres dans le secteur de l'industrie a été le seul facteur nuisible au rendement relatif du Fonds.

Les titres qui ont individuellement le plus contribué au rendement au cours de la période comprennent DSV Panalpina (industrie), Sampo, Visa, Admiral Group (finance), NEC, Microsoft (technologies de l'information), Eurofins Scientific (soins de santé) et Bookings Holdings (consommation discrétionnaire). Les titres qui ont individuellement le plus nui au rendement au cours de la période comprennent Dometic Group, Evolution Gaming (consommation discrétionnaire), Elevance Health, UnitedHealth (soins de santé), Kuehne + Nagel, Booz Allen Hamilton (industrie) et Stora Enso (matériaux).

Le Fonds demeure bien diversifié du point de vue géographique, les pays les plus représentés dans le portefeuille étant les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, la Finlande et la France.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 1 303,2 millions de dollars au 30 juin 2024 à 750,4 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 627,5 millions de dollars par des gains sur les placements de 78,1 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 3,4 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu et les frais d'administration à taux fixes.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Modification des frais d'administration à taux fixe

Avec prise d'effet le 18 juillet 2025, les frais d'administration à taux fixe facturés aux parts des séries A, F, FH, H et I du Fonds ont été réduits, passant de 0,09 % à 0,08 %.

Fusion de Fonds

Le 18 juillet 2025, le Fonds d'actions Blue Chip Dynamique (le « fonds dissous ») a fusionné avec le Fonds. Dans le cadre de la fusion, le Fonds a fait l'acquisition de la totalité de l'actif net du fonds dissous à la juste valeur marchande en contrepartie de parts du Fonds et les porteurs de parts du fonds dissous sont devenus des porteurs de parts du Fonds. Outre une augmentation de l'actif net, ce regroupement n'a pas eu d'incidence majeure sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période (pertes)	Gains latents pour la période (pertes)	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
30 juin 2025	22,72	0,62	(0,57)	4,00	(3,18)	0,87	—	—	(2,32)	—	(2,32)	21,26
30 juin 2024	20,94	0,55	(0,57)	3,22	(0,59)	2,61	—	—	(0,82)	—	(0,82)	22,72
30 juin 2023	17,82	0,55	(0,51)	1,59	1,53	3,16	—	(0,05)	—	—	(0,05)	20,94
30 juin 2022	22,86	0,65	(0,56)	(0,28)	(4,84)	(5,03)	—	(0,03)	(0,07)	—	(0,10)	17,82
30 juin 2021	17,43	0,54	(0,55)	0,97	4,21	5,17	—	—	—	—	—	22,86
Série F												
30 juin 2025	23,22	0,63	(0,32)	4,02	(3,16)	1,17	(0,24)	—	(2,31)	—	(2,55)	21,80
30 juin 2024	21,35	0,58	(0,33)	3,39	(0,71)	2,93	—	(0,24)	(0,81)	—	(1,05)	23,22
30 juin 2023	18,18	0,56	(0,30)	1,59	1,63	3,48	—	(0,29)	—	—	(0,29)	21,35
30 juin 2022	23,32	0,66	(0,32)	(0,26)	(4,71)	(4,63)	—	(0,29)	(0,09)	—	(0,38)	18,18
30 juin 2021	17,68	0,55	(0,32)	0,98	4,22	5,43	—	(0,11)	—	—	(0,11)	23,32
Série I												
30 juin 2025	22,37	0,52	(0,07)	3,22	(2,24)	1,43	(0,58)	—	(2,65)	—	(3,23)	20,44
30 juin 2024	21,03	0,52	(0,08)	3,06	(0,37)	3,13	—	(0,64)	(1,10)	—	(1,74)	22,37
30 juin 2023	18,01	0,55	(0,08)	1,55	1,52	3,54	—	(0,61)	—	—	(0,61)	21,03
30 juin 2022	23,09	0,65	(0,08)	(0,28)	(4,88)	(4,59)	—	(0,52)	(0,08)	—	(0,60)	18,01
30 juin 2021	17,47	0,53	(0,08)	0,96	4,43	5,84	—	(0,30)	—	—	(0,30)	23,09
Série O												
30 juin 2025	23,95	0,67	(0,07)	3,93	(3,07)	1,46	(0,71)	—	(3,15)	—	(3,86)	21,51
30 juin 2024	22,18	0,57	(0,07)	3,35	(0,55)	3,30	—	(0,57)	(0,96)	—	(1,53)	23,95
30 juin 2023	18,89	0,57	(0,07)	1,63	1,79	3,92	—	(0,54)	—	—	(0,54)	22,18
30 juin 2022	24,22	0,69	(0,07)	(0,30)	(5,20)	(4,88)	—	(0,55)	(0,09)	—	(0,64)	18,89
30 juin 2021	18,36	0,55	(0,08)	1,02	4,75	6,24	—	(0,36)	—	—	(0,36)	24,22

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2025	51 020	2 399 880	2,33	2,33	0,15	35,78	21,26
30 juin 2024	57 531	2 531 655	2,34	2,34	0,07	19,59	22,72
30 juin 2023	52 369	2 501 404	2,33	2,33	0,04	14,82	20,94
30 juin 2022	47 498	2 665 848	2,30	2,30	0,03	10,03	17,82
30 juin 2021	57 111	2 497 933	2,32	2,35	0,04	18,20	22,86
Série F							
30 juin 2025	21 458	984 214	1,18	1,18	0,15	35,78	21,80
30 juin 2024	25 609	1 102 998	1,21	1,21	0,07	19,59	23,22
30 juin 2023	20 431	957 148	1,20	1,20	0,04	14,82	21,35
30 juin 2022	18 394	1 011 985	1,17	1,17	0,03	10,03	18,18
30 juin 2021	25 810	1 106 655	1,19	1,23	0,04	18,20	23,32
Série I							
30 juin 2025	999	48 858	0,10	0,10	0,15	35,78	20,44
30 juin 2024	2 066	92 355	0,10	0,10	0,07	19,59	22,37
30 juin 2023	2 612	124 247	0,10	0,10	0,04	14,82	21,03
30 juin 2022	3 152	175 039	0,10	0,10	0,03	10,03	18,01
30 juin 2021	4 247	183 960	0,10	0,10	0,04	18,20	23,09
Série O							
30 juin 2025	676 930	31 471 814	0,04	0,04	0,15	35,78	21,51
30 juin 2024	1 218 043	50 861 642	0,05	0,05	0,07	19,59	23,95
30 juin 2023	1 308 089	58 966 334	0,05	0,05	0,04	14,82	22,18
30 juin 2022	1 283 356	67 930 723	0,04	0,04	0,03	10,03	18,89
30 juin 2021	1 482 931	61 220 648	0,05	0,05	0,04	18,20	24,22

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,00	48,6	51,4
Série F	1,00	—	100,0
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

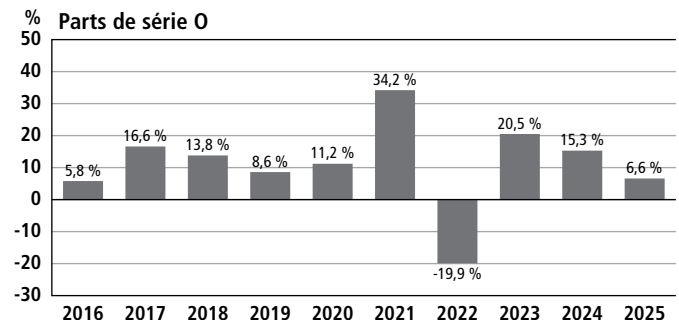
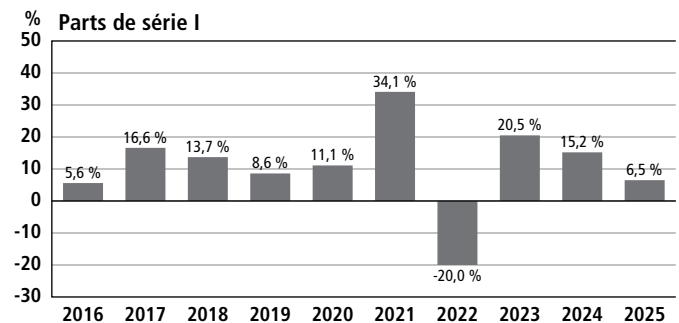
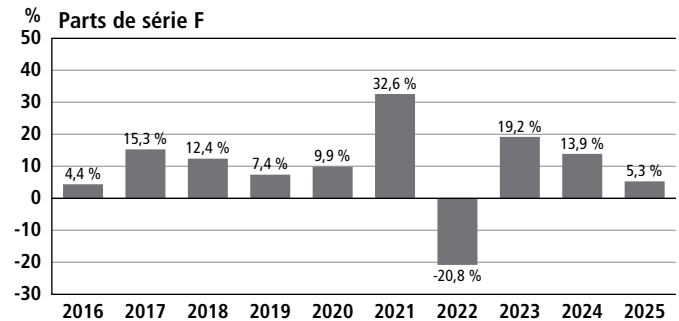
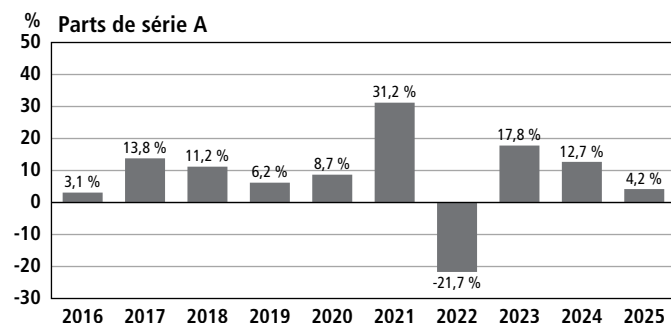
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans
Série A	%	4,2	11,4	7,3	7,9
Indice MSCI Monde (tous pays) (en CAD)	%	15,6	19,6	13,7	11,0
Série F	%	5,3	12,7	8,5	9,2
Indice MSCI Monde (tous pays) (en CAD)	%	15,6	19,6	13,7	11,0
Série I	%	6,5	13,9	9,7	10,4
Indice MSCI Monde (tous pays) (en CAD)	%	15,6	19,6	13,7	11,0
Série O	%	6,6	14,0	9,7	10,4
Indice MSCI Monde (tous pays) (en CAD)	%	15,6	19,6	13,7	11,0

Description des indices

Indice MSCI Monde (tous pays) (en CAD) – Cet indice regroupe des titres à moyenne et à grande capitalisation de marchés développés et de marchés émergents.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	98,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,9
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,3

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
États-Unis	24,2
Japon	14,2
Finlande	9,8
Royaume-Uni	8,8
Suisse	5,9
France	4,5
Singapour	4,2
Hong Kong	3,9
Corée du Sud	3,6
Danemark	3,4
Luxembourg	3,3
Irlande	2,6
Inde	2,5
Allemagne	2,4
Mexique	2,1
Norvège	1,8
Taïwan	1,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,9

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Technologies de l'information	21,5
Finance	19,3
Industrie	16,9
Consommation discrétionnaire	14,6
Matériaux	11,0
Soins de santé	5,8
Énergie	4,2
Services de communication	2,9
Consommation de base	2,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,9

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Sampo OYJ, série A	5,0
Stora Enso OYJ, série R	4,8
NEC Corporation	4,1
Techtronic Industries Company Limited	3,9
Microsoft Corporation	3,7
Booking Holdings Inc.	3,7
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,6
Capgemini SE	3,5
DSV Panalpina A/S	3,4
Eurofins Scientific SE	3,3
Visa Inc., cat. A	3,3
Kuehne & Nagel International AG	3,3
Elevance Health Inc.	3,2
ITOCHU Corporation	3,2
Booz Allen Hamilton Holding Corporation	3,1
Alphabet Inc., cat. A	2,9
Intertek Group PLC	2,7
Sony Corporation	2,7
Nestlé SA	2,6
ICON PLC	2,6
HDFC Bank Limited	2,5
adidas AG	2,4
Valero Energy Corporation	2,4
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	2,3
Anglo American PLC	2,1

- 1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.
2) Compte non tenu des obligations et des débiteures.